



PROGRAMME DE FORMATION

Rédiger une charte et un cahier des charges BIM - Action Collective ATLAS -

Durée : 2.00 j -
14.00 h
Prix : nous contacter

Prérequis :

- Avoir des connaissances sur l'intégration du BIM dans son activité

Eligibilité au CPF
:
NON

Profil des stagiaires :

- Maîtres d'ouvrage
- Assistants à maîtrise d'ouvrage
- Conducteurs d'opération
- Gestionnaires de patrimoine
- Bailleurs sociaux
- Exploitants

A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de rédiger les documents nécessaires au lancement d'un projet en BIM.

Objectifs pédagogiques

- Définir les objectifs nécessaires au déploiement d'une démarche BIM pour la construction d'un bâtiment
- Préciser les conditions contractuelles liées au cahier des charges BIM
- Rédiger les niveaux d'usages, les niveaux de développement et les niveaux d'organisation ;
- Vérifier l'application d'un cahier des charges dans le cadre d'un projet de construction sous-démarche BIM

Contenu de la formation



Irizium 2 impasse
Pierre Baizet
69009 LYON

formation@aplicit.com
+33472206890



- Fondamentaux du BIM pour l'élaboration d'un projet de construction
 - Vocabulaire de base, la maquette numérique et son rôle, les logiciels, l'environnement BIM, la charte graphique BIM
 - Les ressources internes à mettre en place pour piloter un projet en BIM
 - Le BIM Management et le pilotage du projet à chaque phase
 - Rappel sur les formats de fichiers existants
 - Choisir le format à utiliser – Intérêts et inconvénients du format IFC dans l'exploitation d'une maquette
 - La gestion des documents en BIM
- Définition des besoins
 - Fondamentaux du cahier des charges : objectifs, processus de décision et de validation, contenus à inclure, clauses obligatoires
 - Spécifier les attentes selon les différents types de marchés (marchés de maîtrise d'œuvre, marchés de travaux, marchés globaux)
 - PTD (Programme Technique Détaillé) : Définir et exprimer les attentes BIM
 - Consultation numérique des dossiers
- Application de la loi MOP dans le cahier des charges
 - Rappel de la loi MOP - Focus dans l'environnement du BIM
 - Adaptation du DCE (Dossier de Consultation aux Entreprises) : consultations sur phases APD et PRO
 - Les différents types de maquettes et les niveaux de détails attendus, pour les phases de conception et les phases de réalisation
- Les objectifs et les clauses contractuelles
 - Le schéma Directeur BIM
 - Les objectifs du BIM
 - Les attentes contractuelles liées aux prestations BIM
 - Les types de cahiers de charges : o Le relevé BIM o La maîtrise d'œuvre o Les entreprises de construction o Les exploitants
- Les usages de la maquette numérique
 - Les différentes dimensions du BIM
 - Les usages de la maquette numérique pour : o La conduite d'opération o L'exploitation de l'ouvrage
- Rédaction du cahier des charges BIM : les points clés à traiter
 - Les clauses techniques du cahier des charges : La charte graphique BIM, les formats de livraison, les règles d'utilisation et le découpage de la maquette
 - Les notions de niveau de développement du BIM pour : o La conduite d'opération o L'exploitation de l'ouvrage
 - Les méthodes de modélisation : o Obligations sémantiques o Conditions de modélisation
 - L'hébergement de la maquette, les transferts de fichier, les plateformes collaboratives
 - La GEM (Gestion/Exploitation/Maintenance) : Anticipation des besoins
 - Clauses juridiques autour de la maquette numérique : recommandations juridiques, propriété de la maquette numérique, propriété intellectuelle des données, responsabilités
- Protocole de collaboration BIM
 - Management de projet BIM : phasage, niveaux d'information requis à chaque étape
 - Rôle du BIM Manager dans l'organisation et à chaque étape du projet
 - Rôle et obligations du maître d'ouvrage
 - Rôles et obligations du BET / cabinet d'architecte

- Sélection des prestataires à un appel d'offre intégrant la démarche BIM
 - Définition des besoins en cohérence avec les outils d'exploitation des maquettes
 - Analyse et appréciation des réponses
 - Focus sur le coût de l'ouvrage

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs agréés par Autodesk® sur chaque dernière version du logiciel, ayant travaillé en bureau d'études et disposant de plusieurs années d'expérience de la formation CAO pour les professionnels

Moyens pédagogiques et techniques

- Qualification des attentes et du niveau du stagiaire en amont de la formation (audit téléphonique) et planification du parcours de formation.
- Une station de travail par personne équipée d'Internet, 5 personnes maximum par session.
- Salle de formation (présentielle ou virtuelle) équipée d'un vidéoprojecteur.
- Alternance d'exposés théoriques et de travaux d'application sur des cas concrets sélectionnés par le formateur et/ou par l'entreprise.
- Remise d'un support pédagogique en format numérique.
- Prise en compte du handicap : échange en amont de la formation pour organiser des adaptations éventuelles.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Contrôle continu.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.